



REFUS DE STÉRILISATION

L'objectif principal du programme de certification d'ANIMA-Québec est de rehausser le mieux-être des chats utilisés à des fins d'élevage, notamment par l'amélioration de leurs conditions de vie, et l'élimination des lieux d'élevage inappropriés. En raison de son rôle d'éducation, le programme de certification d'ANIMA-Québec vise également à réduire le nombre d'abandons et d'euthanasies, ainsi que la surpopulation de chats non désirés se retrouvant dans les refuges, les fourrières, etc.

Pour atteindre ces objectifs, le programme de certification d'ANIMA-Québec exige notamment que les éleveurs fassent stériliser leurs chatons qui ne sont pas spécifiquement destinés à la reproduction avant que ceux-ci quittent leur élevage. Dans l'impossibilité de pouvoir répondre à cette exigence, une justification est requise.

Par la présente, je refuse de procéder à la stérilisation des chatons de l'élevage :

Identification de l'établissement d'élevage : _____

Identification du ou des propriétaires

Prénom : _____ Nom : _____

Prénom : _____ Nom : _____

Prénom : _____ Nom : _____

Raison du refus du médecin vétérinaire de procéder à la stérilisation des chatons :

Nom du médecin vétérinaire et de l'établissement vétérinaire :

Signature du médecin vétérinaire : _____ # de permis : _____

Date : _____

Ce document est valable un an à compter de la date indiquée ci-dessus

anima
QUÉBEC

animaquebec.com